



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Moyens pour la lutte contre le narcotrafic en Guadeloupe, Guyane, Martinique

Question écrite n° 7066

Texte de la question

M. Max Mathiasin appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur le manque de moyens humains et matériels accordés aux douaniers dans la lutte contre le narcotrafic dans les Antilles-Guyane. La Guadeloupe, la Guyane et la Martinique constituent des plaques tournantes du trafic de stupéfiants en raison de leur situation géographique qui en fait des points stratégiques pour les réseaux criminels. Depuis le début de l'année 2025, des saisies exceptionnelles ont été réalisées sur ces territoires, notamment 1 206 kg de cocaïne en mars 2025 au large de la Martinique et 522 kg de cocaïne en avril 2025 à l'aéroport de la Guadeloupe. Ces opérations d'envergure nécessitent des moyens adaptés pour intercepter des cargaisons de plus en plus importantes d'année en année. Toutefois, les syndicats déplorent un manque significatif de ressources humaines, aériennes, techniques et technologiques. En Guadeloupe notamment, l'absence d'hélicoptère et de drones, indispensables au guidage aérien des opérations nautiques, constitue une carence majeure. Par ailleurs, les demandes de scanners mobiles, formulées depuis 2018, n'ont abouti qu'à l'envoi d'un dispositif à l'efficacité limitée pour la détection de cargaisons suspectes à l'intérieur des conteneurs. De même, un rééquilibrage des effectifs, essentiel au bon déroulement de ces missions, n'a toujours pas été opéré. Il lui demande s'il envisage de renforcer les moyens humains et matériels alloués aux services douaniers de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique, afin de faire face à la recrudescence du narcotrafic sur ces territoires.

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7066

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2025](#), page 3816